



Human Rights Office

Istituto Internazionale Maria Ausiliatrice - IIMA

NGO in special consultative status with the Economic and Social Council of the United Nations

Genève, 16 Mars 2012

19TH SESSION OF THE HUMAN RIGHTS COUNCIL ITEM 6 UNIVERSAL PERIODIC REVIEW HAITI

Statement soumis par

Istituto Internazionale Maria Ausiliatrice (IIMA)

et coparrainé par

Dominicans for justice and peace (Order of preachers), Mouvement International d'Apostolat des Milieux Sociaux Indépendant (MIASMI) et Organisation internationale pour le droit à l'éducation et la liberté d'enseignement (OIDEEL) and Voluntarism Organization for Women, Education, Development (VIDES International).

Madame la Présidente,

IIMA, au nom d'une coalition des ONG, salue avec satisfaction l'attitude d'Haïti lors de l'Examen Périodique Universel et reconnaît les efforts accomplis par le gouvernement haïtien dans les différentes phases de la reconstruction suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010.

IIMA se félicite pour la finalisation du très détaillé Plan Opérationnel (PO) 2010-2015 du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) « *Vers la Refondation du Système Éducatif Haïtien* » et qui montre la volonté du gouvernement de répondre d'une façon ambitieuse et concrète aux besoins d'un système éducatif encore fragmenté.

IIMA souhaite aussi que le gouvernement haïtien puisse mettre en place ce Plan Opérationnel dans le plus court délai afin d'assurer l'accès gratuit et obligatoire de tous les enfants à l'éducation fondamentale ainsi que améliorer la qualité de l'éducation à tous les niveaux d'enseignements d'ici au 2015.

IIMA recommande le gouvernement haïtien de tenir compte de l'approche fondé sur le droit de l'homme dans toutes ses initiatives afin **d'assurer une reconstruction équitable et d'établir une société plus juste basée aussi sur l'intégration dans le système éducatif des groupes les plus vulnérables notamment les filles, les handicapés, les plus pauvres, les enfants sans papier et ceux qui vivent dans les zones rurales.**

Dans cette phase de reconstruction **une attention particulière devrait être accordée aux enfants qui sont devenus handicapés suite au tremblement de terre et qui nécessitent au même temps d'un soutien psychologique pour s'adapter à leur nouvelle condition et surtout d'être réintégrés dans leurs anciennes écoles dont ils connaissent l'entourage et non d'être résiliés dans des écoles spéciales.**

Finalement, IIMA recommande au gouvernement haïtien de **planifier et établir un système de control direct sur le plus de 90% des écoles privées, complètement autonomes et indépendantes l'une de l'autre, qui sont actuellement présentes dans le pays.** En particulier IIMA suggère **l'uniformisation des programmes et manuels scolaires, de la formation des enseignants, ainsi que de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.**

Je vous remercie Madame la Présidente.